

L'illettrisme à la Cité internationale de la langue française

Le 17 octobre est la journée du refus de la misère. Exclusion, pauvreté, illettrisme, voilà les liens de parenté qui ont conduit l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) à choisir cette date pour réunir ses partenaires : 250 invités dont notre association, représentée par Anne-Marie Bardi.



Les invités rejoignent le château de Villers-Cotterêts, qui abrite la Cité internationale de la langue française

Texte et photo d'Anne-Marie Bardi - Paris-Petite-Couronne

Le choix du site n'est pas neutre : investir la Cité internationale de la langue française pour parler d'illettrisme, voilà un beau pari ! Mais attention au nom de la ville, « Villers-Cotterêts » : double « l » de Villers, double « t » de Cotterêts, des « s » muets à la fin des mots sans oublier un trait d'union et un accent circonflexe !

Une journée donc pour parler des données de l'illettrisme, fournies par l'enquête INSEE de 2024 : 4 % des 18-65 ans, soit 1,4 million de personnes sont en situation d'illettrisme ; scolarisées en France (on ne parle pas de migrants), elles éprouvent des difficultés à lire et écrire en français. On monte à 3,7 millions si on ajoute les difficultés face à des calculs simples et plus encore si on inclut les compétences numériques de base.

AGIRabcd et plan stratégique

L'ANLCI prépare son « plan stratégique 2025-2030 » à partir de ces données et interroge un public venu de toute la France, DOM compris : collectivités territoriales, organismes de formation, employeurs publics et privés, opérateurs de compétences, centres de ressources, associations sont ensemble sollicités.

Notre association joue depuis longtemps un rôle d'appui et d'accompagnement vers la maîtrise des compétences de base. Mais ce rôle rappelé en séance reste trop peu connu, notamment des chargés de mission en région récemment installés. Toujours une question de notoriété...

Tout finit en chansons

Petit moment festif, la visite de l'exposition « Les musiques qui nous ressemblent », choix de chansons françaises appréciées à l'étranger. Pas Brassens, mais Juliette Gréco et Aya Nakamura, Henri Salvador au Brésil et Edith Piaf aux Etats Unis, Carmen bien sûr, *Le déserteur* de Boris Vian réécrit en russe contre « l'opération spéciale » en Ukraine, tant d'autres et pour le dernier clin d'œil, Charlot dansant et chantant l'air de Titine à la fin des « Temps modernes ». Un régal ! Au passage, j'ai enfin compris ce qu'est le « boudin » du chant de la Légion étrangère : c'est la toile de tente roulée au dessus du sac à dos. La langue française est pleine de surprises...

POUR ALLER PLUS LOIN

[Le site de la Cité internationale de la langue française](#)